

## Commune de Curtilles

# Municipalité

### Préavis no 2023 - 07

### au Conseil général du 14 décembre 2023

## **Budget 2024**

Curtilles, le 14 novembre 2023

#### Table des matières

1.	Objet du préavis	page 2
2.	Explication des postes	page 2
3.	Explications spécifiques	page 3
4.	Conclusion	page 6
5.	Budget 2024	nages 7 - 8

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité de Curtilles soumet à votre examen et approbation le projet du budget de fonctionnement pour l'année 2024 dont vous trouvez une copie en annexe. Ce dernier a été établi sur la base des informations qui nous ont été communiquées par les différentes associations dont nous faisons partie, ainsi que de l'Etat de Vaud pour les aspects de la fiscalité et de la péréquation.

Pour ce qui concerne les charges et produits internes à notre commune, une estimation a été établi en fonction du budget 2023, des comptes 2022, ainsi que sur la base des éléments connus à la date de l'établissement de ce rapport et ayant une incidence sur le budget.

Dans ce rapport, les principales variations sont comparées au budget de l'année précédente.

#### 1) Objet du préavis

Le budget 2024 de la commune de Curtilles se présente comme suit :

Total des revenus CHF 971'220
Total des charges CHF 966'075

Différence : excédent de produits CHF 5'145

#### 2) Explications des postes (voir le tableau du budget 2024 annexé)

#### Poste 1 - Administration

11. Aux charges : ajout de CHF 1'000 pour les archives communales

ajout de CHF 1'300 pour la piscine de Moudon

ajout de CHF 1'000 pour l'Office du tourisme de Moudon

#### Poste 2 - Finance

21. Aux revenus : augmentation de CHF 5'000 à l'impôt sur le revenu augmentation de CHF 11'000 à l'impôt sur la fortune

22. Aux charges : diminution de la participation à la péréquation de CHF 15'000 Aux revenus : augmentation de CHF 17'000 du retour de la péréquation

#### Poste 3 - Domaines et bâtiments

351. Aux revenus : plus de location de la place de parc (bail résilié)

#### Poste 4 - Travaux

43.. Aux charges : augmentation de CHF 2'500 des vacations des Municipaux en lien avec le suivi du projet de réfection de la route

43.311 Aux charges : sous achat matériel, projet d'acquisition d'un un nouveau radar pédagogique (affichage des vitesses de 30km/h et de 50km/h)

#### Poste 5 - Instruction publique et culte

51. Aux charges : augmentation de CHF 38'000 des frais d'écolage

#### Poste 6 - Police

61. Aux charges : diminution de CHF 2'000 de la réforme policière

66. Aux charges : ajout de CHF 4'500 pour l'achat d'un défibrillateur

#### Poste 7 - Sécurité sociale

71. Aux charges : diminution de CHF 2'350 de la participation à l'ARAS

72. Aux charges : diminution de CHF 52'500 de la facture sociale

#### 3) Explications spécifiques

#### Poste 21 Impôts

La baisse constatée de l'impôt sur le revenu s'est stabilisée. Il y a même une légère hausse, celle-ci sera toutefois à confirmer par les comptes 2023.

Pour illustration : les impôts des comptes 2021 totalisent CHF 443'416, le budget 2022 affiche CHF 460'000 et le budget 2024 affiche CHF 465'000, soit environ CHF 20'000.-de plus que le montant des comptes de 2021.

En regard des acomptes 2022, le montant du budget 2022 devrait être atteint. Pour 2023, l'estimation du canton a été prise en compte, dès lors cette légère hausse devrait se confirmer.

Un nombre important de demandes d'installation de panneaux solaires, de rénovation de toitures, de cheminées d'appoint et d'isolations périphériques est parvenu à la Municipalité. Cette situation est bien sûr réjouissante, elle démontre le sens de la responsabilité individuelle des propriétaires qui participent ainsi de manière active à la lutte contre le réchauffement climatique, à la diminution de notre dépendance à l'énergie non-renouvelable, ainsi qu'à l'objectif posé par nos autorités du bilan carbone pour 2050.

Cependant les charges liées à ces travaux, déductibles fiscalement, exerceront une influence temporaire à la baisse pour l'impôt sur le revenu.

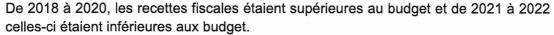
Il peut être imaginé que d'ici 3 à 4 ans la grande majorité des propriétaires aura exécuté ces travaux et que les incidences fiscales concernées auront été absorbées. Il s'agit de prévisions qui restent à confirmer ces prochaines années.

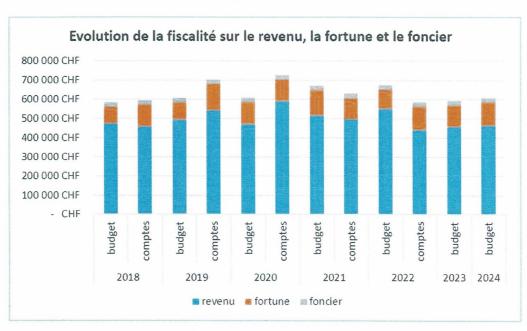
L'entrée en vigueur du PACom aura aussi des incidences sur les comptes. En effet, la construction de cinq appartements est annoncée à l'horizon 2024. Cela engendrera une augmentation de la population de l'ordre de 10 à 15 personnes. Cette augmentation aura certainement une incidence sur les revenus en fiscalité. Mais cela aura aussi un effet sur les charges, car les nombreuses associations dont la commune fait partie, calculent les charges facturées par rapport au nombre d'habitants au 31.12.

Le préavis du budget 2023 mentionnait déjà une augmentation du nombre d'habitants avec une prévision de 310 à 315 habitants en 2025 ou 2026. Compte tenu des projets d'appartements à réaliser et le chiffre d'ores et déjà atteint de 312 habitants, cette estimation sera dépassée.

Il reste les entrées fiscales aléatoires, tel que les droits de mutations sur les ventes, les parts sur les gains immobiliers et dans une moindre mesure l'impôt sur les successions. Si une situation favorable se réalise dans ces domaines pour la commune, des amortissements extraordinaires pourront être réalisées ou des affectations allouées aux Fonds de réserves, notamment à celui des Travaux futurs.

Le graphique ci-dessous donne deux indications, d'une part l'évolution des recettes fiscales qui affichent une baisse des entrées et d'autre part un comparatif entre le budget et les comptes.



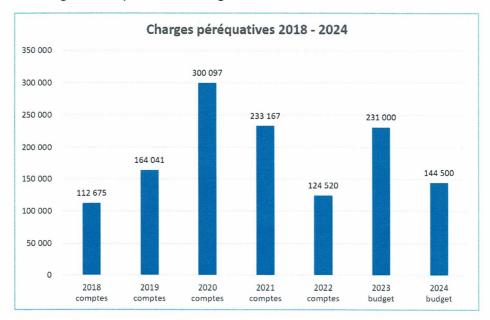


#### La Péréquation

Le tableau ci-après inclut les comptes dit Alimentation au fonds cantonal ainsi que son retour (22), la Réforme policière (61) et la Cohésion sociale (72). Dans les comptes annuels sont inclus les compensations de l'année précédente.

La tendance actuelle est positive pour les comptes puisque les charges sont à la baisse, ceux-ci s'approchant de celles de l'année 2018.

Le budget 2024 prévoit une charge finale de CHF 144'500 contre CHF 231'000 en 2023, soit une diminution de CHF 86'500. Ce fait explique en partie le résultat du présent budget 2024 qui affiche un léger excédent de recettes.



Hormis les thématiques, trois éléments font partie intégrante pour déterminer le calcul final de la péréquation, Il s'agit du nombre d'habitants, du taux d'imposition et la valeur du point d'impôt.

Le tableau ci-après montre l'évolution de la valeur du point d'impôt péréquatif durant la même période 2018-2024. La courbe est similaire entre les deux tableaux, démontrant ainsi une influence importante sur le décompte de la péréquation.



Cette manière de réaliser les décomptes de la péréquation est en bout de souffle. Car cette méthode sera certes encore utilisée une dernière fois en 2024, mais la nouvelle formule entrera en vigueur en 2025, soit pour le prochain budget.

La projection de la nouvelle péréquation, mise en place par le canton, est basée sur l'exploitation 2022 en prenant en compte une moyenne sur plusieurs années en ce qui concernait les thématiques.

#### Poste 45 Ordures ménagères et déchetterie

Le nouveau concept de la déchetterie, mis en place en 2022 porte ses fruits, seul un excédent de charges de CHF 4'260 est budgété.

Toutefois, depuis 2023, les ristournes sur les matières premières sont en baisse. Pour exemple le papier n'est plus valorisé, alors que la ristourne obtenue en 2022 était encore de CHF 30 la tonne.

L'augmentation de la population et son incidence sur les taxes devrait permettre d'approcher l'équilibre souhaité.

#### Poste 46 Réseau d'égouts et d'épuration

La somme au budget de CHF 3'500 a été maintenue dans le but de financer les contrôles des séparatifs de notre commune, ces montants seront équilibrés par le Fonds d'épuration. Cette action se déroule sur 3 ans et devrait se terminer en 2025.

#### 4) Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil Général de Curtilles, Vu le préavis municipal n° 2023-07 Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, Ouï le rapport de la commission désignée pour l'étude de cet objet,

#### Décide :

D'adopter le budget 2024 tel que présenté : avec un montant total des charges de et un montant total des revenus de ce qui génère ainsi un excédent de produits

CHF 971'200

CHF 966'075

CHF 5'145

Municipal responsable : Willy Chuard, Syndic

Approuvé en séance de Municipalité du 14 novembre 2023

Au nom de la Municipalité de Curtilles

le Syndic Willy Chuard la Secrétaire Doris Agazzi

John Apacier

Annexes: ment.

5	7
~	-
•	•
Dago	7 990
2002	.2023
7	
è	

Commune de Curtilles Budget 2024

Rubrique	e Titre	Budget 2024 charges rev	2024 revenus	Budget 2023 charges rev	023 revenus	Comptes 2022 charges reve	2022 revenus
_	ADMINISTRATION GENERALE	206'400.00	9,000.00	185'800.00	9,000.00	173'995.27	10'344.70
10	Autorités	24'500.00		24'500.00		21'563.35	
11	Administration	151'300.00	9.000.00	132'700.00	9,000.00	126'457.87	10'344.70
15	Affaires culturelles, loisirs	3,000.00		3,000.00		2'812.00	
18	Transports publics	27'600.00		25'600.00		23'162.05	
7	FINANCES	177'700.00	790'850.00	213'600.00	771'450.00	284'397.75	797'472.41
21	Impôts	7'200.00	624'800.00	7'200.00	614'400.00	13'032.20	618'168.76
22	Service financier	170'500.00	166'050.00	206'400.00	157'050.00	186'365.55	179'303.65
23	Amortissements, rés. non vent.					85,000.00	
က	DOMAINES ET BATIMENTS	59'565.00	96,020.00	64,965.00	95,780.00	121'452.28	129'785.35
31	Terrain		6,900.00		0.000.9	10'024.15	6'956.20
32	Forêts	650.00		200.00		514.50	
35	Bâtiments communaux	58'915.00	89'120.00	64'465.00	88'880.00	110'913.63	122'829.15
4	TRAVAUX	126'410.00	65'350.00	117'460.00	75'350.00	339'607.49	297'029.24
42	Service de l'urbanisme					19'144.00	19'144.00
43	Routes	50'200.00	8,000.00	37'700.00	10'000.00	192'739.50	164'073.40
44	Parcs, promenades, cimetières	8,000.00		10'100.00	400.00	67'013.05	55'382.55
45	Ordures ménagères et décharge	41'610.00	37'350.00	43'060.00	41'450.00	39'832.39	38'279.34
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	23'100.00	20,000.00	25'100.00	23'500.00	20'149.95	20'149.95
47	Cours d'eau et digues	3,200.00		1,500.00		728.60	

Commune de Curtilles <b>Budget 2024</b>	urtilles				S	09.11.2023	Page : 2 /2	
Rubrique	Titre	Budget 2024 charges rev	2024 revenus	Budget 2023 charges rev	2023 revenus	Comptes 2022 charges reve	2022 revenus	
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	203'550.00		164'250.00		148'354.70	400.00	
51	Enseignement primaire	194'550.00		156'550.00		140'383.25		
54	Office d'orientation professionnelle	200.00		800.00		388.65		
58	Temples et cultes	8'500.00		6,900.00		7'582.80	400.00	
9	POLICE	47.900.00	10.000.00	45,600.00	10.200.00	40'681.85	11'946.80	
61	Corps de police	27'400.00		29'400.00		27'506.50	3'238.00	
64	Service des inhumations	1,000.00		1,000.00				
65	Défenses contre l'incendie	10,000.00	10,000.00	10'200.00	10'200.00	8'648.80	8'648.80	
99	Protection civile	9'500.00		5,000.00		4'526.55	00.09	
7	SECURITE SOCIALE	144'350.00		199'200.00		136'792.60	7'759.54	
71	Service social	33'850.00		36'200.00		33'410.80	7.759.54	
72	Prévoyance sociale cantonale	110'500.00		163'000.00		103'381.80		
8	SERVICES INDUSTRIELS	200.00				7'935.90	7'935.90	
81	Service des eaux	200.00				7'935.90	7'935.90	
	Total	966.075.00	971'220.00	990.875.00	961'780.00	961'780.00 1'253'217.84 1'262'673.94	1'262'673.94	
	Excédent de revenus, budget 2024		5'145.00	29'095.00			9'456.10	J